



## FICHE TECHNIQUE : LE NAVIRE DÉRIVE

Spectacle à destination d'un public d'enfants de 7 à 14 ans et leurs accompagnateurs et accompagnatrices.

**Durée du spectacle :** 50 minutes

**Temps de battement entre 2 représentations :** 30 minutes

**Arrivée de la compagnie sur place pour le montage du décor :** 1h45 avant la représentation

**Durée du démontage du spectacle :** 1h

**Jauge maximale conseillée :** 80 personnes

### **Plateau :**

4 m ouverture  
5 m profondeur  
2,5 m hauteur

### **Lumières :**

A défaut du noir complet s'il n'est pas possible, une certaine obscurité est indispensable pour permettre aux ombres chinoises et rétroprojections d'être bien visibles. Lorsqu'il n'y a pas de stores, il est possible d'installer provisoirement de grands cartons, des sacs poubelles avec du scotch ou encore de l'aluminium lissé avec de l'eau directement sur les fenêtres.

La compagnie apporte ses propres projecteurs. Une prise électrique doit être à proximité de l'espace scénique.

### **Assise du public :**

L'organisateur est en charge de cette installation car il connaît déjà la salle et a le matériel à disposition. Vous installez tapis, bancs et/ou chaises pour les enfants, en privilégiant plusieurs niveaux et des places en quinconce. N'oubliez pas de prévoir des chaises pour les adultes, placées pour veiller sur les spectateurs mais aussi pour bien voir le spectacle. Un espace central laissé libre permettra aux classes de s'installer plus facilement.

### **Loge :**

L'idéal est d'avoir un espace fermé, sans passage, chauffé en hiver, pour se changer et déposer en toute sécurité nos effets personnels.

**Personnel de la compagnie en tournée :** 1 conteuse

### **Accès au lieu de la représentation :**

Merci de nous indiquer un parking gratuit ou espace où nous garer à proximité de votre structure afin de faciliter les chargement et déchargement de notre décor. Merci de préciser s'il y a des escaliers et selon la configuration, de mettre à disposition une aide sur place.

### **Droits :**

Aucun droit SACEM ou SACD n'est à déclarer.

Les textes et musiques sont l'entière propriété de la compagnie *Les Cailloux Brûlants*.